



ÉDITO



Al'approche de l'été, les manifestations battent leur plein. Animation, vie côté bien-être font partie de notre démarche identitaire.

Nous avons pu assister au premier tournoi de foot des U7 U8 U9 avec des petits qui ont donné une belle leçon de fraternité en faisant une haie d'honneur aux différentes équipes invitées, les applaudissant et en entonnant notre hymne national. Un grand merci aux entraîneurs et dirigeants.

Les manifestations sportives, ce sont également le passage de grades du taekwondo, le tournoi de tennis de table, les 40 ans du judo club.

Durant le mois de juin, se déroulent les manifestations culturelles, les fêtes des écoles, les sorties pour les seniors et la fête de la jeunesse, fête aussi bien pour les plus jeunes que les adolescents.

Le 30^e salon chasse pêche nature est un temps fort de la vie de la commune qui attire chaque année plus de 20 000 visiteurs et mobilise de très nombreux bénévoles. Les organisateurs ont développé considérablement le pôle pêche et surtout la thématique nature en proposant de nombreux ateliers aux enfants avec une éducation à l'environnement. Les fédérations de chasseurs et pêcheurs sont agréées associations de protection de l'environnement via leurs actions de gestion de la faune sauvage et des habitats naturels. Ainsi est reconnu leur rôle de sentinelle, d'acteur, de partenaire incontournable de la biodiversité.

Cependant, la cohabitation ou plutôt le partage de l'espace est un volet très important.

Les utilisateurs quels qu'ils soient ne doivent pas vouloir se l'approprier au détriment des autres. L'espace doit faire l'objet d'un partage rationnel, de compréhensions réciproques. D'ailleurs, le meilleur des témoignages nous est donné par les rencontres organisées par les fédérations de chasse et de randonnées pédestres, et la présence à ce salon du Président du Comité départemental de randonnée pédestre et d'un stand. Nous sommes tous des amoureux de la nature et souhaitons tous pouvoir nous y retrouver pour pratiquer nos loisirs respectifs : que ce soit la chasse, la pêche, la randonnée ou autres activités de pleine nature.

Mais surtout nous devons respecter l'environnement et la biodiversité ; c'est l'affaire de tous et l'héritage le plus précieux que nous devons léguer aux générations futures.

Je salue d'ailleurs l'association des chasseurs de la ville à l'initiative de l'opération "St-Gély nature propre" prévue le 17 juin prochain. Merci à la centaine de participants, parmi lesquels de nombreux membres de l'ARS, qui se sont portés volontaires pour cette belle action écocitoyenne.

Michèle Lernout



Imprimé avec des encres végétales sur du papier provenant de forêts gérées durablement

- 2 ZOOM - Actions Municipales**
 - Ecole élémentaire Valène
 - Opération Saint-Gély nature propre
 - Réforme des rythmes scolaires
- 3 À LA UNE Dossier du mois**

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme est entré en vigueur le 25 avril 2017
- 5 ZOOM Association**

Le Judo club fête ses 40 ans !
- 8 AGENDA**

Toute l'info de votre commune

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme est entré en vigueur le 25 avril 2017

Le Plan Local d'Urbanisme définit les objectifs d'aménagement et de développement de la commune à l'horizon 2030. Afin que son contenu soit le plus pertinent possible, une large réflexion a précédé son élaboration.

(Lire notre article en page 3)

Événements

Fête de la musique

Organisée par la municipalité
Mardi 20 juin, à partir de 18h
Église et parvis,
Place de l'Affenage,
Mail de la Devoiselle,
Théâtre de Verdure



Monetxpo

Organisé par l'Association Artistique Monet
Samedi 24 et dimanche 25 juin
Salle polyvalente Espace Georges Brassens
De 10h à 19h (samedi)
18h (dimanche)

Du mardi 20 au mardi 27 juin
Salle de la Frégère
De 11h à 13h et de 15h à 19h (sauf le vendredi matin)
Entrée libre



VOTRE INTERMARCHÉ DE SAINT GÉLY DU FESC PRATIQUE

LE PACTE PRIX LES PLUS BAS*

* Voir modalités en magasin

Les Mousquetaires

La Lunetterie
des Oliviers

Une paire de Solaire ACHETÉE = Une 2^eme paire OFFERTE !!

Sur une sélection de montures à découvrir en magasin.



La Lunetterie des Oliviers
12 rue de l'Avenir
34980 St Gély du Fesc
04 67 57 34 90
lalunetterie34@gmail.com

Horaires d'ouvertures du lundi au samedi
9h30 - 12h30
14h00 - 19h00

Retrouvez-nous sur Facebook !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VALÈNE

Pendant les vacances d'été, la municipalité va procéder à la construction d'un nouveau bâtiment modulaire à l'école élémentaire Valène.

Composé de trois classes, il sera bâti en lieu et place de l'ancien préfabriqué dans lequel se déroulait une partie des activités de l'ALSH les Galopins. Des travaux de mises aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront également réalisés.

Toutes les activités de l'ALSH les Galopins se dérouleront ainsi dans un seul et même bâtiment modulaire déjà existant.

Le temps des travaux, le centre de loisirs sera transféré aux écoles du Patus.

OPÉRATION SAINT-GÉLY NATURE PROPRE

Tous les bénévoles inscrits à l'opération de nettoyage de la nature lancée par l'association des Chasseurs de Saint-Gély sont attendus le samedi 17 juin à 7h30 sur le parking du collège de la Rompude.

Ils doivent se munir de gants et de chaussures adaptées. Attention, les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau gouvernement envisage de donner la possibilité aux communes de revenir dès la rentrée 2017 sur la réforme des rythmes scolaires.

Cette prise de décision nécessite une réflexion collective notamment avec les représentants de parents d'élèves et les directeurs d'école. Cette concertation sera menée courant 2017. Durant l'année scolaire 2017/2018 les temps d'activités périscolaires proposés par la municipalité seront donc maintenus.

JEUNESSE**Activités Municipales****ACTION JEUNES ÉTÉ 2017**

Vous résidez à Saint-Gély-du-Fesc, vous avez entre 15 et 25 ans et vous êtes nés entre 1992 et 2001. Que vous soyez lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi, venez profiter des avantages de la formule mise en place par notre Centre Communal d'Action Sociale.

Pour obtenir gratuitement votre carte, rendez-vous à l'accueil de la mairie à partir du 3 juillet 2017 avec :

- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- un certificat de scolarité, une carte d'étudiant, ou une attestation d'inscription au pôle emploi.

La municipalité vous propose cette année : cinéma, karting, laser game, patinoire, piscine intercommunale...

ESPACE JEUNESSE**Ça s'est passé**

Sortie accrobranche, à Montdardier



Sortie sauvetage aquatique, à Palavas-les-Flots



Animation "Journée mondiale du jeu"

À venir

Mercredi 21 juin : sortie bouée tractée**, à Aigues-Mortes

Vendredi 23 juin : sortie soirée paintball, à Gignac

Mercredi 28 juin : sortie ski nautique, à la Grande-Motte

Mercredi 5 juillet : sortie bouée tractée**, à Aigues-Mortes

Vendredi 7 juillet : soirée bal de fin d'année*, à l'Espace jeunesse

*Inscription obligatoire avant le 5 juillet

** Pour la bouée tractée, une seule inscription est autorisée par enfant.

VACANCES D'ÉTÉ

Semaines multi-activités, camps, animations à la carte à l'Espace jeunesse, la municipalité propose à nos ados toute une palette d'actions pour leur faire passer d'inoubliables vacances.

Semaine de multi-activités

Du lundi 10 au jeudi 13 juillet : grands jeux, multisports, over board, laser game... (complet)

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet : multisports, ski nautique, baignade, canoë...

Du lundi 24 au vendredi 28 juillet : plongée, baignade, mini-golf, journée fort Boyard...

Du lundi 7 au vendredi 11 août : activités nautiques sur la Salagou : catamaran, planche à voile...

Inscriptions à l'Espace jeunesse, aux heures d'ouverture : 04 67 58 15 62

Camps d'été

Deux camps sont organisés (complets)

Les 12-14 ans partiront en Lozère du 10 au 13 juillet, alors que les 14-17 ans découvriront les Landes du 31 juillet au 4 août.

Espaces jeunesse et multimédia

La structure sera ouverte tout le mois de juillet, de 14h à 18h, du lundi au vendredi.

Au programme : tournois de tennis de table, baby-foot, billard, ateliers cuisines, jeux...

Fermée dès le 31 juillet, la réouverture aura lieu le vendredi 1^{er} septembre, à 17h.

ALSH LES GALOPINS**"Jouons et donnons à jouer" !**

Depuis le début de l'année, un groupe "projet jeux" a vu le jour au sein de l'ALSH les Galopins. Chaque mercredi après-midi, ils sont une dizaine de petits galopins à se rassembler pour jouer ensemble, établir différentes règles, mais aussi échanger sur leur mode de fonctionnement collectif.

Différentes actions ont déjà été mises en place. Un temps "jeu de terrain" en extérieur a été instauré et un festival du jeu de société a été organisé. « Pour ce dernier, les enfants avaient décidé du choix des jeux, du budget, et avaient même effectué les achats », nous explique la directrice Alexandra Rey. Des activités sportives ont également été proposées les lundis dans le cadre des TAP à l'école maternelle de la Rompude. Enfin, tout récemment, lors de la fête de la jeunesse, le groupe a animé un espace jeux de société qui a ravi les participants.

Cette expérience devrait être renouvelée l'année prochaine avec d'autres actions en cours de réflexion, comme l'aménagement futur d'une ludothèque et le partage de "temps jeux" avec d'autres "publics" (multi-accueil les Lutins, résidence Belle-Viste...).

Travaux cet été

Pendant les vacances d'été, les locaux de l'ALSH les Galopins seront en réfection. Les activités seront donc transférées dans les écoles du Patus.

Le Centre de loisirs sera fermé le vendredi 1^{er} septembre.

ÉCOLES**MATERNELLE ROMPUDE****Les monstres en contes**

Du 24 au 26 avril, la conteuse Pascale Poisson s'est rendue à l'école maternelle pour raconter aux enfants de formidables histoires, toutes aussi captivantes les unes que les autres !

Pascale Poisson a souhaité faire un petit clin d'œil à l'exposition des dessins organisée sur notre commune au mois de mars autour des monstres. Munie de ses "sacs à histoires" et de son "piano à pouces", elle a emporté avec elle les enfants dans un grand voyage imaginaire et participatif, où les ogres ont été les victimes de leur vilaine gourmandise ! Pour l'équipe pédagogique, le plaisir était immense de voir toutes ces étoiles briller dans leurs yeux.

**ÉLÉMENTAIRE VALÈNE****Une chorale enchantée !**

Le 12 mai dernier, les 75 enfants de la chorale de l'école élémentaire Valène ont enchanté l'auditoire, dans une salle culturelle Espace Georges Brassens pleine à craquer !

« En plus d'apporter aux élèves une certaine confiance en eux, cette activité leur permet évidemment de travailler le chant, mais aussi la mémorisation, la rigueur et la présence scénique », nous explique la directrice de l'école, Virginie Anrich.

Le thème retenu par les enfants a été celui des animaux, faisant ainsi référence aux différents projets menés tout au long de l'année scolaire (inventaire d'oiseaux, "sortie insectes" à Restinclières, élevages d'insectes et de petits animaux).

Une harmonie progressive

Les trois classes concernées ont étudié leurs textes et le chant quotidiennement, chacune de leur côté, puis, une répétition hebdomadaire commune a permis d'insister sur "l'attitude" à observer pour chanter. Une fois par mois, nos apprentis chanteurs ont reçu l'aide d'un chef de chœur professionnel, intervenu dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.



LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 25 AVRIL 2017

Le Plan Local d'Urbanisme définit les objectifs d'aménagement et de développement de la commune à l'horizon 2030. Afin que son contenu soit le plus pertinent possible, une large réflexion a précédé son élaboration.

Le résultat d'un diagnostic préalable a mis en évidence les caractéristiques de la commune, avec ses atouts et ses besoins. Des études complémentaires (activité économique, environnement, circulation, stationnement, assainissement et urbanisme), ont permis de définir des orientations globales pour l'avenir de notre territoire communal. Dans un deuxième temps, l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) puis des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et enfin la transcription réglementaire (zonage et règlement écrit) ont été menées successivement, avec le souci constant de respecter, protéger, valoriser l'identité de Saint-Gély-du-Fesc, ainsi que le cadre de vie de ses habitants. Le suivi de ces étapes a abouti à la mise en œuvre des réponses nécessaires à la prise en compte des besoins actuels et futurs.

Les objectifs principaux étaient les suivants :

- poursuivre la maîtrise de l'urbanisation en évitant l'étalement urbain, en évaluant les capacités de densification des zones pouvant l'être et en urbanisant les espaces disponibles, afin d'assurer un développement harmonieux du territoire communal ;
- introduire dans le respect du cadre légal, une obligation de production de logements sociaux pour les opérations d'ensembles ;
- développer les équipements publics ou privés, afin d'apporter un niveau de services correspondant aux attentes et aux besoins des habitants ;
- protéger l'environnement, les bois et les espaces verts communaux, en continuant leur valorisation ;
- favoriser une approche environnementale qualitative, afin de préserver les ressources et faire face aux enjeux climatiques, notamment en termes de :

- gestion de la ressource en eau ;
- capacité de traitement des eaux usées ;
- rétention et évacuation des eaux pluviales ;
- préservation des espaces naturels et agricoles ;
- prendre en compte les évolutions réglementaires, notamment la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014, dite "loi ALUR" et la loi d'Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, dite "loi du Grenelle II".

Ainsi, le scénario de développement retenu se base sur une évolution démographique et urbaine maîtrisée. La commune envisage de ne pas dépasser 11 600 habitants à l'horizon 2030 (+1,45 % par an), soit environ 2 400 habitants supplémentaires, nécessitant la construction d'environ 950 logements. La commune souhaite également poursuivre la réalisation de logements locatifs sociaux, en prescrivant au moins 25 % de logements locatifs financés par un prêt aidé par l'État dans les aménagements d'ensembles et certaines opérations de requalification.

Les choix retenus en matière de développement de l'habitat sont les suivants :

- complément et densification du tissu urbain existant ;
 - ouverture limitée de nouvelles zones d'urbanisation.
- La progression de la consommation d'espace dédié aux activités économiques et à l'habitat (51 ha), à l'horizon 2030 sera 60 % moins importante que celle observée entre 2005 et 2015 (123 ha).

En prenant en compte uniquement les espaces destinés à l'habitat (soit environ 21 hectares), la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers atteint près de 80 % par rapport à la période 2005 - 2015.

Il faut ici souligner que les zones agricoles concernées sont pour la plupart des terres en friches, non exploitées depuis des années. Les espaces agricoles présentant un intérêt économique, environnemental et patrimonial ont bien entendu été préservés.

De plus, cette extension mesurée des limites urbaines de la commune s'accompagne du maintien de la protection de la ceinture verte donnant son identité paysagère à la commune (Bois de Valène notamment) et constituant un corridor boisé avec les communes avoisinantes. Elle permettra également la préservation des différents poumons verts de notre enveloppe urbaine (parcs de Coulondres Philippe Eldridge et Fontgrande, bois de la Vierge, Gaillard, Érables et Redonel, et Esplanade du Devois).

Enfin, pour agir sur le développement économique, le PLU projette de dynamiser le pôle commercial du centre-ville, conforter celui de l'entrée sud et maintenir les zones d'activités de l'entrée nord.

Il prévoit également un renforcement de l'offre en équipements publics structurants ainsi que l'adaptation des déplacements aux différents besoins, en requalifiant et valorisant les grandes voies structurantes et en poursuivant le développement du réseau de déplacements doux.

La commune a souhaité mettre en œuvre, là où cela apparaissait possible et pertinent, une certaine densité, en prévoyant notamment la réalisation

de logements collectifs ou semi-collectifs, permettant entre autres de proposer de l'habitat résidentiel locatif ou en primo accession à la propriété aux jeunes ménages. Le projet en cours au Puech du Mas du Juge qui aboutira à la création de 115 logements sur une friche industrielle d'environ 8 500 m², en constitue la première illustration. Les quartiers traditionnellement résidentiels ou situés à flanc de colline seront quant à eux maintenus à leur densité actuelle, pour ne pas briser l'harmonie créée au sein du territoire communal, ni détruire leur intérêt paysager. La densité moyenne qui résulte du PLU apparaît ainsi compatible avec à la fois les prescriptions légales (en l'absence de SCOT approuvé, aucune prescription n'a pour le moment été définie en matière de densité) et une préservation des caractéristiques résidentielles et verdoyantes de la commune.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 janvier au 17 février 2017, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions le 10 mars, en émettant un avis favorable.

Le PLU a été approuvé par délibération du 21 mars, puis transmis aux services de l'État pour validation. Aucune observation n'est intervenue dans un délai d'un mois suivant sa réception par le préfet. Le PLU est donc devenu exécutoire et pleinement applicable depuis le 25 avril.

I. ORGANISER LE DEVELOPPEMENT URBAIN POUR LIMITER LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

I.1 Favoriser le développement dans le tissu urbain existant

- Terminer l'urbanisation de l'enveloppe urbaine existante
- Reinvestir les espaces urbains stratégiques

I.2 Programmer l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation

- Nouvelles zones d'urbanisation

II. PRESERVER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

II.1 Protéger l'environnement et la qualité des paysages

- Sauvegarder la ceinture verte saint-gilloise
- Maintenir les corridors écologiques
- Sauvegarder les poumons verts urbains
- Limiter la densification des quartiers d'habitat à flanc de colline
- Prendre en compte le risque inondation et préserver la Trame Bleue
- Prendre en compte le risque incendie de forêt
- Préserver les espaces agricoles

II.2 Adapter les déplacements aux différents besoins

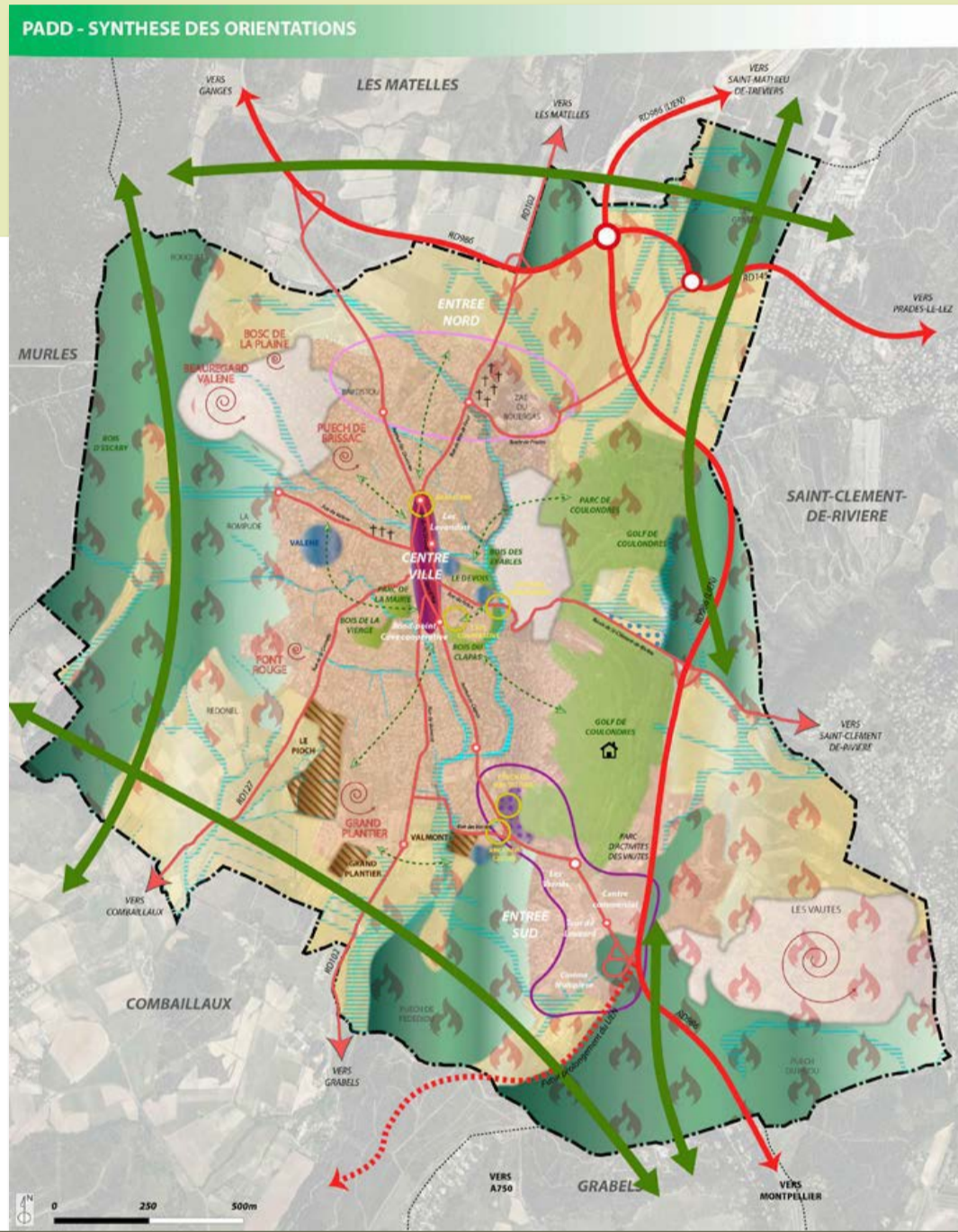
- Requalifier et valoriser les grandes voies structurantes
- Poursuivre le développement du réseau de cheminements doux

II.3 Conforter et renforcer l'offre en équipements structurants

- Pérenniser les sites d'accueil en équipements existants
- Prévoir l'accueil de nouveaux équipements
- Eventuelle structure hôtelière

III. RENFORCER LES POLES COMMERCIAUX MAJEURS

- Dynamiser le pôle commercial «Centre-Ville»
- Conforter le pôle commercial «Entrée Sud»
- Restructurer la zone du Puech du Mas du Juge
- Maintenir les zones d'activités «Entrée Nord»



Le compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 2017 est disponible sur le site Internet de la commune : www.saintgelydufesc.com

Audition
Bribes-Hérand
La Solution pour les Malentendants

Appareillage auditif adulte / enfant
Essai gratuit pendant 1 mois *
Réparation et entretien toutes marques
Casque d'écoute TV
Protection anti-eau / anti-bruit sur mesure
Appareils garantis et assurés 4 ans
Agréé toutes mutuelles

34 990 Juvignac 04 67 10 86 24
34 980 Saint-Gély-du-Fesc 04 67 54 97 70
34 660 Cournonterral 04 99 51 74 51
34 470 Pérols 09 52 22 94 68
34 150 Gignac 09 73 28 69 37

ATOUT BOX 34.FR

LOCATION DE BOX DE STOCKAGE
à Saint-Gély-du-Fesc

07 83 84 00 89
contact@atoutbox34.fr

403 Rue des Vautes,
34980 Saint-Gély-du-Fesc

DEVIS GRATUIT

ABACA
SERRURIER & VITRIER

"AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ ET DE VOTRE CONFORT"

MENUISERIES PVC & ALUMINIUM | SERRURERIE | VITRERIE |
VOLET ROULANT | RIDEAU MÉTALLIQUE |
PORTE DE GARAGE | PORTE BLINDÉE |
AUTOMATISME | SYSTÈME D'ALARME

22 rue du Pica Talen - 34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC

04 67 81 04 04
contact@serrurier-montpellier.com
www.serrurier-montpellier.com

GOUTTIÈRES COULEURS

12 ans d'expérience
Gouttières Aluminium

Tous travaux de toiture

0467 664 504
www.gouttieres-couleurs.fr

Élections

Le second tour des élections législatives se tiendra le 18 juin prochain. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Procurations, une démarche simplifiée

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il est toujours possible de donner procuration à l'un de vos proches. Cette année, la démarche est simplifiée grâce au formulaire en ligne, disponible sur service-public.fr. Une fois imprimé, le mandant doit se rendre auprès des autorités compétentes (tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats). Le formulaire habituel reste disponible dans ces mêmes institutions.

Permanences et rendez-vous

Une permanence est assurée à la brigade de gendarmerie de Saint-Gély-du-Fesc :
- Jusqu'au vendredi 16 juin : de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 ;
- Le samedi 17 juin, de 8h30 à 11h30.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre dans ces locaux, il reste possible d'effectuer la procuration à domicile, en clinique ou maison de retraite. Merci de vous faire connaître auprès de la brigade locale, afin de convenir d'un rendez-vous, du lundi au vendredi après-midi.

Gendarmerie - 15 allée des Verriès - 04 67 91 73 00

Opération tranquillité vacances

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, vous avez la possibilité de prévenir la police municipale de votre absence. Dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances, les agents font des passages fréquents à proximité de votre domicile.

Cette surveillance se fait de jour comme de nuit. Les agents interviennent en cas de problèmes particuliers. Le contrôle de l'habitation se fait uniquement de la voie publique. Ce service est entièrement gratuit et fonctionne toute l'année.

Vous devez, à cet effet, vous présenter au bureau de la police municipale ou envoyer la fiche d'inscription mise à votre disposition sur le site internet soit par voie postale soit par mail.

Infos : Police municipale : 06 86 68 90 75 - 04 67 66 86 23

Prévention canicule !

À l'approche de l'été, et dans le cadre d'un dispositif de prévention de la canicule, il est prévu le recensement des personnes âgées ou handicapées résidant sur la commune. La tenue d'un registre nominatif permet d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes recensées, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Sont concernées par cette opération, lorsqu'elles résident à leur domicile : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, et les personnes adultes handicapées. En mairie, un formulaire de déclaration est mis à la disposition de la personne intéressée, de son représentant légal ou d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile...).

L'inscription sur le registre demeurant valable d'une année à l'autre, les personnes ayant déjà été recensées n'ont pas à renouveler leur demande. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne pourront être communiqués qu'à Monsieur le Préfet, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence.

Jusqu'au 31 août, la plate-forme téléphonique "canicule info service", au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), est accessible du lundi au samedi de 8h à 20h.

Obligation de débroussailler

Pour se protéger des risques d'incendies, la loi prévoit une obligation de débroussaillage, dans les périmètres compris à moins de 50 mètres des zones bâties situées en limite ou hors agglomération et sur la totalité des parcelles lorsqu'elles sont incluses en agglomération.

De part et d'autre des chemins d'accès, le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur de 5 m. Les propriétaires sont donc tenus d'effectuer ces travaux tout au long de l'année. Des contrôles seront réalisés par les services de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, qui peut être à l'origine de troubles du voisinage, générés par des odeurs et la fumée, ainsi que la cause de la propagation d'incendie, nuit à l'environnement et à la santé. Il est donc réglementé.

Les déchets dits verts (tonte de pelouse, taille de haies, d'arbustes, élagages, débroussaillage), produits par les ménages, doivent être évacués vers les déchetteries ou broyés sur place. Il en est de même pour les entreprises d'espaces verts, qui doivent éliminer leurs déchets verts par des moyens respectueux de l'environnement. Le brûlage est interdit toute l'année en zone périurbaine et rurale, lorsqu'il existe un système de déchetterie. La violation de ce règlement peut entraîner des peines d'amendes.

Transport scolaire pour les lycéens

Les lycéens souhaitant bénéficier du transport scolaire (qui n'étaient pas inscrits à la rentrée scolaire 2016/2017 et ceux de terminale redoublant leur scolarité) peuvent venir récupérer un dossier d'inscription au service accueil de la mairie. Une fois complété, celui-ci devra nous être retourné avant le 30 juin. Au-delà, il vous appartiendra de le transmettre directement à Hérault Transport.

Parc de Coulondres "Philippe Eldridge"

Réouverture dès le jeudi 15 juin, tous les mardis, mercredis, jeudis, samedis, dimanches, de 9h à 19h. N'hésitez pas à faire découvrir le site à vos enfants !

Mammobile

Le prochain passage du Mammobile pour le dépistage de masse organisé de la cancer du sein des femmes de 50 à 75 ans, est prévu le mardi 20 juin prochain, de 9h à 18h, au parking du supermarché Trifontaine, à Saint-Clément-de-Rivière.

Dons du sang - Merci aux donateurs

Le 2 mai, 117 volontaires, par leur geste généreux et bénévole, ont contribué à répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face aux nombreux accidents de la route.

Prochaine collecte : samedi 8 juillet, de 13h30 à 19h30, Salle Culturelle Espace Georges Brassens.

Stérilisation des chats**260 SPA libres et proches de vous**

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - cnspsa.fr
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tél. : 04 78 38 71 85

**Jean-Michel Damour,**

Pédicure podologue depuis 16 ans sur notre commune, Jean-Michel Damour exercera désormais son activité professionnelle au 17 rue de Valène. Son nouveau numéro de téléphone est le 04 99 66 83 70.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai dernier, une centaine de Saint-Gillois, toutes générations confondues est venue rendre hommage aux soldats morts pour la France aux côtés de Madame le Maire, des anciens combattants et des autorités militaires.

Une cérémonie forte, pleine d'émotion lors du discours notamment de Michèle Lernout « *L'Histoire a prouvé, et prouve encore que les mots peuvent être des armes, les mots peuvent armer la main* », faisant référence au chef nazi qui a exhorté « *des hommes ordinaires, des époux, des pères...* » à participer au massacre. Mais ils peuvent également « *être un rempart* », rajoute-t-elle citant Albert Camus « *qui répondrait en ce monde à la terrible obstination du crime, si ce n'est l'obstination du témoignage ?* ».

Une cérémonie qui s'est clôturée en entonnant l'hymne national rythmé par la douce et innocente voix des enfants présents.

**30^e SALON CHASSE PÊCHE NATURE****Un souffle de jeunesse !**

Après plus de 30 ans d'existence, le Salon Chasse Pêche Nature attire toujours autant de monde ! Tout au long du week-end, les animations se sont enchaînées à un rythme effréné. Un pic de fréquentation a été observé le dimanche après-midi.

Beaucoup d'enfants ont profité des différents espaces dédiés à la nature et à l'environnement. « *Ils ont été à la fois émerveillés et impressionnés, de voir d'aussi près, des animaux qu'ils n'ont pas l'occasion d'approcher très souvent* », nous confie une jeune maman, venue de Toulouse avec ses deux enfants. La présence d'ateliers ludiques leur a également permis d'emmagasiner de précieuses connaissances sur la faune et la flore. Le bassin d'initiation à la pêche a été particulièrement fréquenté. Pendant ces instants privilégiés, les parents ont pu tranquillement observer leurs petits, ravis de les regarder s'épanouir, au cœur d'un événement plus vrai que nature. Pour clôturer cette 30^e édition, qui restera gravée dans les mémoires, un spectacle équestre d'une qualité exceptionnelle a capté l'attention d'un public enthousiaste, venu des quatre coins de France et même parfois au-delà.



Sentier sensoriel pieds nus



Spectacle équestre



Démonstration de chiens de troupeaux



Démonstration de taille de silex et d'allumage du feu

RETRO**Express**

Spectacle musical Djobi Djobach par la compagnie Swing Hommes organisé par l'ASSG Football, le 28 mai

Conférence-dédicace de Bernard Bourrié organisée par la Bibliothèque pour tous, le 1^{er} juin

Fête du multi-accueil les Lutins, le 8 juin

Pompes Funèbres Aliaga
SARL APF LUC ALIAGA
Conseiller Funéraire
Services funéraires toutes communes

Inhumation & crémation - Pompes funèbres
Marbrerie - Chambre funéraire
Magasin d'articles funéraires

111 Route de Prades - 34980 St-Gély-du-Fesc
Tél: 04 67 75 19 60 Fax: 04 67 79 36 07
Port: 06 72 95 51 24 - apfaliaga34@orange.fr

ACA IMMOBILIER **ORPI**
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Votre agence Orpi
à Saint-Gély-du-Fesc

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer

Tél. 04 11 28 00 98 - Fax 09 82 63 28 06 - Courriel : acaimmobiliere@orpi.com
Centre Commercial Forum 34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC

Garage du Pot
Réseau **Auto PRIMO**

Occasions toutes marques
Mécanique générale

09 80 85 28 17 www.garagedupot.fr
gpot.commercial@gmail.com
83 rue du Puech 34980 St gely du Fesc

Côté jardin
Fruits et Légumes

'Le 605 Avenue'
Av du Pic-St-Loup
ST-GÉLY DU FESC
04 67 84 30 30

OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION
sauf le dimanche A.M.

LE JUDO CLUB FÊTE SES 40 ANS !

Cette année, le Judo club fête ses 40 ans d'existence. Autant d'années qui ont permis au petit club de la Grand'Rue de devenir une structure à renommée nationale, qui voit régulièrement quelques-uns de ses athlètes se qualifier pour les championnats de France et intégrer les filières de haut niveau.

Sous l'égide du "Judo club de Montpellier", l'ouverture d'une section judo sur notre commune s'est faite en 1975, dans une petite salle située dans la Grand'Rue. Marielle Rio avait donné cette impulsion, avec comme responsable technique Michel Casse.

La déclaration officielle du club a été ensuite enregistrée en 1977, par l'intermédiaire du président de l'époque, Roger Fermaud. Puis, en 1982, le club a intégré l'Espace Georges Brassens dans la Salle Hubert Augard. Pierre Maler a pris alors sa présidence.

En 1995, le Docteur Maurice Bousquet a inauguré la salle de Judo actuelle, qui porte le nom de Marielle Rio.

En 2007, le "Judo club" a fêté ses 30 ans d'existence. Jean-Marie Morlot est devenu depuis le nouveau président, avec Michel Casse comme directeur technique.

Des performances de haut niveau

Depuis sa création, le Judo club c'est :

- 2070 judokas inscrits
- 106 ceintures noires formées
- 8 professeurs de judo formés au sein du club



Finales des interclubs du samedi 20 mai

- 17 élèves qui ont intégré le pôle espoirs de Montpellier
- 2 élèves admis dans les pôles France (Ingrid Rêche, Marine Hey)
- 4 podiums lors de championnats de France

Si cette association parvient à obtenir autant de belles performances, c'est avant tout grâce à sa politique de formation, ainsi qu'au formidable investissement de son équipe de bénévoles, comprenant notamment des entraîneurs, qui sont tous d'anciens compétiteurs. « *L'osmose entre nous est totale, sur la base d'une confiance réciproque* », explique Michel Casse. Le club bénéficie également d'une excellente structure

de travail, avec un dojo de 170 m², « *l'un des plus importants du département* ».

Depuis sa création, le Judo club ne cesse de voir son nombre de licenciés augmenter, pour atteindre aujourd'hui le nombre de 140 judokas. Il a réussi à attirer différents publics, grâce à la création progressive de plusieurs sections : pré-judo, judo loisir, ju-jitsu et taïso. « *Chacun a pu s'épanouir dans la discipline, où il est le plus à l'aise* ».

Le club est également orienté vers la compétition. Au pôle espoir de Montpellier, il est l'un des plus importants fournisseurs de "combattants", qui parviennent ensuite à intégrer les championnats de France.

Journée anniversaire

Pour fêter ses 40 ans, le club organise une journée découverte, ouverte à tous :

09h00-12h00 : passage de grades enfants avec la participation de hauts gradés

13h30-17h00 : cours animés par des champions

17h30-19h30 : démonstrations

Le bureau :

- Président : Jean-Marie Morlot
- Secrétaire : Pierre Maler
- Trésorier : Jean-Luc Rouquette
- Contact : Judo club Saint-Gély
06 12 56 27 67 - judosaintgely.free.fr

ACTU

Culture

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Le jeudi 22 juin, à 19h - Le vendredi 23 juin, à 19h30
Salle culturelle Espace Georges Brassens - Entrée libre

Arts vivants vous convie à venir apprécier les représentations théâtrales de fin d'année proposées par ses différentes sections, qui vont du groupe des "minuscules" (4-6 ans), à la troupe "adultes", en passant par les classes "enfants", "pré-ados" et "ados".

Tout au long de l'année, cette association transmet à ses élèves les différentes techniques théâtrales, tout en construisant des projets de création. Avec chaque groupe, un thème est exploré durant un trimestre, à partir de matériaux divers, de discussions, de films, de musiques et de lectures de textes. Arts vivants permet également à ses adhérents d'aller "à la rencontre avec une œuvre", tirée du répertoire contemporain, avec pour finalité, la présentation d'un spectacle de fin d'année.

Deux soirées, cinq représentations !

La première soirée sera consacrée aux thèmes de l'école et du collège. Entre des maîtresses en mal de grands espaces, des élèves qui manifestent pour avoir des devoirs et une remplaçante qui passe la pire journée de sa vie, vous aurez droit à une première partie qui s'annonce à la fois chahuteuse et fantaisiste !

Puis, nous passerons au collège, où Mûre et Gilles seront en proie à une terrible bande de pestes, et devront imaginer comment leur échapper...

Le lendemain, avec "Prémices : love scene-do not cross", les grands ados exploreront à la loupe les premiers frémissements de l'état amoureux. Ensuite, la troupe adulte jouera "Les Pas perdus" de Denise Bonal. Ruptures, rencontres, petits et grands moments de vie sur le quai, la gare sera déclinée sous toutes ses formes, de la plus banale, à la plus inattendue.



MI PHOTO

CHORALE MOSAÏQUE CHŒUR DU PIC

Samedi 24 juin, à 20h30
Salle culturelle Espace Georges Brassens

Participation libre

Nourrie de nouvelles expériences sonores et de rencontres enrichissantes, la chorale Mosaïque Chœur du Pic vous propose d'assister à son nouveau spectacle, inspiré des musiques du monde et de son répertoire de variétés !



Concert partagé avec la chorale de Valflaunès, à Saint-Clément-de-Rivière, participation aux festivals "Costa Brava Music Festival", à Lloret de Mar et "Choralissimo", à Montpellier, la chorale a vécu un printemps radieux !

À Lloret de Mar, Mosaïque Chœur du Pic était le seul groupe français, parmi des ensembles de haut niveau. Cet événement international a offert la possibilité aux adhérents d'entendre des chants venus parfois de loin, de l'Ukraine, à l'Irlande, en passant par l'Islande, ou encore la Turquie.

À la recherche de voix masculines

L'association manque de voix de basses et de ténors. Messieurs, vous aimez le chant et vous chantez juste, n'hésitez pas à venir les rejoindre ! L'aventure d'une chorale est vraiment exaltante ! C'est aussi une belle occasion de découvrir des cultures et des rythmes parfois surprenants, toujours intéressants !

Pré-inscriptions à l'école de musique le Diapason

Aux Ateliers des Arts

- les 20, 21, 27 et 28 juin, de 16h à 18h

À la Salle culturelle Espace Georges Brassens

- les 17 et 18 juin, de 14h à 18h (pendant les auditions)

Infos : www.lediapason34.fr



DECOGELY

www.decogely.fr

C.Cial Les Combals
35 place de la scierie
34980 ST GELY DU FESC
Tél. 04 99 66 92 26
contact@decogely.fr
[Facebook.com/Decogely](https://www.facebook.com/Decogely)



VOTRE MAGASIN SPÉCIALISTE DE LA DÉCORATION !

Découvrez un **espace de conseils** personnalisés, **d'expertises & d'échanges** avec des **professionnels** !

✓ PEINTURE DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE	✓ PEINTURE POUR FAÇADE	✓ ACCOMPAGNEMENT PROJET
✓ CONSEILS ET NUancier DE COULEUR	✓ TRAITEMENT BOISERIE EXTÉRIEURE	✓ MISE EN CONTACT AVEC DES PROS
✓ MISE À LA TEINTE SUR PLACE	✓ VERNIS ET LASURE	✓ SERVICES PERSONNALISÉS
✓ ATELIERS D'APPLICATION	✓ OUTILLAGE ET ACCESSOIRES	

Choisissez une entreprise du Pic St Loup,
une entreprise de proximité !



ARTISANS
COMMERÇANTS
ENTREPRENEURS

Venez nous découvrir,
participez au développement économique de votre territoire

www.acedupic.fr - contact@acedupic.fr

LE TAEKWONDO SAINT-GILLOIS
Un club ouvert

Jusqu'au vendredi 23 juin, le Taekwondo Club de Saint-Gély-du-Fesc organise des journées portes ouvertes, "les Welcome week", dans la Salle Hubert Augard Espace Georges Brassens. L'occasion pour petits et grands de découvrir, comprendre et essayer le taekwondo et le self-défense.



Taekwondo

Pour les adultes et les enfants, à partir de 10 ans :
- lundi, de 18h30 à 20h
- mercredi, de 19h30 à 21h
- vendredi, de 19h30 à 20h30

Pour les enfants de 5 à 10 ans :
- mercredi et vendredi, de 18h30 à 19h30

Self-défense

Pour les adultes et les enfants, à partir de 12 ans :
- vendredi, de 20h30 à 21h30.

Toujours dans cet esprit à la fois d'accueil et d'ouverture, le club avait également proposé un stage parents/enfants, les enfants coachant leurs parents, ainsi qu'un échange d'art martiaux avec les taekwondistes du club Montpelliérain Sonmudo-Qi qong.

TENNIS CLUB SAINT-GILLOIS
Tournoi Open jeune

Lors du tournoi Open jeune du 8 au 22 avril, des joueurs venus de tout le département se sont affrontés sur nos courts, sous le regard impartial et bienveillant de Douglas Alibert, juge arbitre pour l'occasion.

« Nos tennismen saint-gillois ont particulièrement brillé », se félicite Olivier Saint-Aubert, président du club. Nicolas Brossard, 15/2 au classement, a remporté le tournoi dans la catégorie 17-18 ans. Chez les 11-12 ans, dans une finale 100 % Saint-Gilloise, Raphaël Drouère classé 30/3 a pris le dessus sur Victor Rebet, "qui est 30/2". Félicitations à eux pour ces très belles performances !



Stages d'été : Des stages sont planifiés pendant les mois de juillet et août. Multi-activités à la journée (tennis, sports collectifs, parcours de motricité), ou stage de perfectionnement d'une heure et demie par jour, chacun trouvera la formule qui lui convient. Ils sont ouverts à tous, à partir de 4 ans.
Renseignements et inscriptions : 04 67 84 16 41. tennis.saintgely@gmail.com

ASSG FOOTBALL
Un premier tournoi jeunes

Samedi 20 mai, l'ASSG football a monté avec succès son premier tournoi dédié aux tout-petits, de 6 à 8 ans. Vingt équipes venues des communes voisines étaient présentes, soit près de 150 joueurs.

Une trentaine de parents a participé à l'organisation de ce nouvel évènement, tandis que plusieurs joueurs "plus expérimentés" ont tenu le rôle d'arbitre. À la fin des rencontres, alors que toutes les équipes ont été récompensées par un trophée, des frissons ont envahi les spectateurs lorsque nos footballeurs en herbe ont entonné la Marseillaise, tout en formant une haie d'honneur aux visiteurs. « Et dire qu'il va falloir attendre 1 an », a ensuite lancé un petit sang et or !

Le club a clôturé sa saison footballistique le 10 juin par son 40^e tournoi U11 et U13. 28 formations de la région



étaient présentes. Chez le U11, c'est l'équipe de Saint Clément-Montferrier qui remporte le tournoi et dans la catégorie des U13, ce sont les joueurs de Saint Clément-Montferrier qui ont été les plus performants. Le trophée Jérôme Zammit, récompensant l'équipe la plus fair-play et la plus combattante, a quant à lui été attribué à l'équipe de Valergues en U11 et Sussargues en U13.

UNE JOURNÉE DANS L'AVEYRON ET LA LOZÈRE

Les vendredis 19 mai et 2 juin, nos aînés ont passé la journée à visiter quelques-uns des merveilleux joyaux de l'Aveyron et de la Lozère.



PAS DE VACANCES POUR LA SANTÉ !

Tous les mardis du mois de juillet, de 9h30 à 11h à la Salle de Fontgrande, la municipalité propose à nos seniors de plus de 65 ans, de pouvoir bénéficier d'une activité physique adaptée. Pour cela, elle fait intervenir l'association Jouvence, spécialisée dans l'éducation à la santé et l'accompagnement du public âgé.

Cette volonté part d'un constat à la fois simple et implacable. « Une interruption de deux semaines entraîne la perte de masse musculaire. Un arrêt de huit semaines anéantit les progrès réalisés au cours de l'année et rend plus difficile la reprise des activités en septembre », explique Christophe Deleaye, coordinateur à l'association Jouvence.

Inscription : 04 67 66 86 08. À noter qu'il n'y a pas d'engagement sur tout le mois, mais simplement une inscription de 2,50 € par séance, le reste étant pris en charge par la commune.

DÉCOUVERTE DU PÉRIGORD, DU LOT ET DE LA CORRÈZE

Du 26 au 28 septembre, nos aînés auront le plaisir de vivre un agréable séjour, à la découverte des richesses que recèlent les départements du Périgord, du Lot et de la Corrèze. Inscriptions en mairie mardi 27 juin, à 8h : deux personnes maximum par réservation. Journée pour les 66 ans et +, domiciliés à Saint-Gély-du-Fesc.

Participation dépendant du nombre d'inscrits (de 249 € à 289 €) ; le solde étant pris en charge par la municipalité. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Règlement par chèque libellé à l'ordre de la Trésorerie des Matelles.

Le rendez-vous est fixé à 6h30 sur le parking de l'Espendier pour prendre le départ, en direction de la cité sacrée de Rocamadour, en Dordogne. Vous découvrirez en petit train, les sept chapelles qui composent le sanctuaire dédié à Notre-Dame. Dans l'après-midi, vous descendrez tout au fond du Gouffre de Padirac, considéré comme l'une des plus grandes curiosités géologiques de France. Vous embarquerez ensuite pour une promenade inoubliable sur la rivière souterraine. En fin de journée, vous vous rendrez dans un charmant hôtel traditionnel, situé dans la petite ville de Souillac.



Le lendemain, vous effectuerez la visite de Collonges-la-Rouge, un curieux village corrézien, dont toutes les constructions sont entièrement constituées de grès rouge. Après le déjeuner, vous repartirez pour une visite guidée de Lascaux IV et son centre international d'art pariétal, ouvert depuis la fin 2016. Il vous offrira un fac-similé de l'intégralité de la cavité originale d'un réalisme époustoufflant !

Pour la dernière journée, vous avez rendez-vous dans la cité médiévale de Sarlat. La capitale du Périgord Noir a su conserver l'intégrité de ses bâtiments anciens et constitue aujourd'hui l'un des plus beaux ensembles médiévaux d'Europe. Pas à pas, vous franchirez allègrement des siècles d'histoire ! Les évènements célèbres vous seront contés et certains secrets bien gardés seront révélés.

A VOTRE ATTENTION...

Votre bibliothèque vous accueille :
les mardis, mercredis et vendredis, de 17h à 19h • les jeudis, de 10h à 12h
• les samedis, de 9h30 à 12h.
En juillet, la bibliothèque sera ouverte pour le prêt des livres, les mardis et les samedis, de 9h30 à 12h.
En août, elle ouvrira ses portes, les samedis, de 9h30 à 12h.

CULTURE Bibliothèque pour tous

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

ROMAN

- ADLER-OLSEN Jussi Selfies (Policier)
- BEHRENS Peter Les Insouciantes
- CHALUMEAU Laurent VIP (Policier)
- CONNELLY Michael Jusqu'à l'impensable (Policier)
- DELANEY J.P. La Fille d'avant (Policier)
- DE LUCA Erri La Nature exposée
- DESMAZES Yves La Malédiction de Maguelone (Policier)
- DRABBLE Margaret Quand monte le flot sombre
- GRISHAM John L'informateur
- LEDIG Agnès On regrettera plus tard T. I
- De tes nouvelles T. II

LEVY Marc

- LIZION Dorothee La Dernière des Stanfield
- LUCARELLI Carlo Sous surveillance
- McDERMID Val Albergo Italia (Policier)
- MUSSO Guillaume Les Suicidées (Policier)
- O'FARRELL Maggie Un Appartement à Paris (Policier)
- PAGAN Hugues Assez bleu dans le ciel
- PARAILLOUS Alain Profil perdu (Policier)
- ROBERTS Nora Le Bois des serments
- RUFIN Jean-Christophe Les Etoiles de la fortune T. III
- SAPIENZA Goliarda Le Tour du monde du roi zibeline blanche
- SZPIRKO Jean Rendez-vous à Positano
- VIGGERS Karen Ion odyssees à Santorin
- Le Murmure du vent

Jun 2017

BIOGRAPHIE

- BONA Dominique Colette et les siennes

DOCUMENTAIRE

- ORSENA Erik/ SAINT-AUBIN Isabelle Géopolitique du moustique

BDA

- CAMPOY Fred Une Vie avec Alexandra David-Neel T. 1
- Une Vie avec Alexandra David-Neel T. 2

JUL

- Silex and the city - merci pour ce mamouth T. 6
- Silex and the city - poupe fiction T. 7

PERIODIQUE

- CA M'INTERESSE Les bienfaits de la marche N° 435
- GEO Italie : la Riviera et les Cinque Terre N° 459
- HISTORIA Les princes et leurs amants N° 845
- SCIENCE & VIE Vivre dans l'espace : pas si simple... N° 1196



CAPELLI peinture
Peinture Intérieure/Extérieure
Rénovation / Décoration
Revêtements sols & murs
113, rue des lilas
34980 Saint Gély du Fesc
f.capelli34@orange.fr
04 67 60 20 04

Bruno Gervais - 06 52 62 33 32
RSAC : 383 559 283 Montpellier
OPTIMHOME immobilier
Votre conseiller immobilier à St Gely du Fesc vous offre
votre estimation gratuite
Expert agréé en valeur vénale

le douze Restaurant
Ouvert du Lundi au Samedi midi
Possibilité de privatisation le week-end
09 53 73 33 92 ou 06 12 93 45 61
restaurantledouze@gmail.com
520 avenue Saint Sauveur 34980 Saint-Clément-de-Rivière

CREATION & RESTAURATION DE MOBILIERS D'ART
06 76 79 46 19 - lafeuilledebois.com
La Feuille de Bois
DOMERGUE Vinciane
diplômée de l'école Boule

Saint-Gély Avenir

Une carence de 450 000 €
La commune doit payer une carence de 450 000 € pour sa défaillance dans la mise en place d'une politique de logements à loyers modérés. Si aujourd'hui, il semble qu'un programme est élaboré, le préfet n'a pas pour autant considéré que les efforts étaient suffisants. Comment peut-il en être autrement, alors que nous n'avons aucune politique foncière pour montrer notre bonne volonté ? Pire, la commune vend à un promoteur un des rares terrains que nous possédons. (l'ancienne crèche) Certes cette vente permettra de payer 3 années de carence. Et après cette période, c'est encore le contribuable qui paiera. Nous avons pourtant averti le conseil municipal dès 2008. Nous proposons la mise en place d'une politique foncière, évitant ainsi d'arriver à cet extrême. Mais la majorité avait pris l'option de payer la carence l'estimant alors faible. Nous en doutions et nous n'avions reçu aucun écho à nos avertissements ! Pour une fois, prenons exemple sur la commune de Saint Clément qui par son action prospective, a réussi à convaincre le préfet, de ne pas leur appliquer la carence pour 2017. Nous réitérons notre proposition de mettre en place une commission de réflexion sur ce thème en y intégrant toutes les bonnes volontés y compris celles de l'opposition. Nous profitons de cet article pour saluer Jacques Serain, parti vers d'autres horizons professionnels et donc contraint à la démission, et souhaiter la bienvenue à Fabrice Oger.
Fabrice Oger, Vénit Michel, Gilles Frontin

Mieux vivre ensemble à Saint-Gély

Cher(e)s ami(e)s, Saint-Gillois, Saint-Gilloises, Le monde évolue tous les jours. L'élection présidentielle nous le démontre. Rien n'est figé, tout est possible.
J'ai toujours appelé au renouveau et les événements vont dans ce sens : les électeurs de la présidentielle ont choisi le plus jeune, le moins expérimenté en politique.
Il nous faut, à tous les niveaux, proposer, innover et casser les anciens codes qui ont vécu.
Peter Drucker disait : « le meilleur moyen de prédire le futur c'est de le créer ». CQFD !
Cet avenir il appartient à toutes les femmes, à tous les hommes de bonne volonté motivés par la passion de leur pays ou de leur ville, habités par le bien général et non pas par leur poste ou « les petits arrangements entre amis ».
Le futur est en chacun de nous : il faut régler les problèmes avec des solutions inédites.
Aujourd'hui le rassemblement des bonnes volontés est un devoir pour aider les générations futures à trouver des solutions aux difficultés qu'ils éprouvent dans les domaines du logement, des transports, etc.
Je m'y emploierai pour Saint-Gély-du-Fesc avec tous ceux qui y sont prêts.
Fabrice ARGUEL Conseiller municipal UDI
06 68 60 23 80 fabricearguel@gmail.com

À gauche toute

LA MATERNELLE !
Dans le droit fil du "nationalisme culturel" cher au front national, l'élu Bleu Marine de Saint-Gély (cf Dialog' N°120) suggère que la maternelle doive initier au respect, à l'obéissance, à la culture française, au civisme ; ne manque plus que l'uniforme, l'amour du drapeau, la promotion du "roman national". Rien de bien neuf depuis le Général Boulanger, sauf qu'à l'époque, il n'y avait pas d'école maternelle.
L'école maternelle c'est autre chose.
C'est là que l'on apprend à devenir élève, à partager, à interagir dans un groupe. C'est à la maternelle que l'on doit acquérir les outils nécessaires pour entrer progressivement dans la culture scolaire. Elle doit être une véritable ÉCOLE ou l'on acquiert une culture commune, un regard réflexif sur le monde.
La spécificité scolaire du regard sur le monde doit être entièrement prise en charge par l'institution. La démocratisation passe par « l'école à l'école » ; la famille ne doit pas être l'annexe de la salle de classe !
La confrontation à un nouveau milieu participe au développement de chacun.
La maternelle doit DONNER l'envie d'apprendre et le plaisir de DÉCOUVRIR et d'EXERCER le pouvoir d'AGIR et de PENSER !
JM Lalande 0677206526

Saint-Gély Bleu marine

MANIPULATIONS ! Dans ce monde clos de mensonges l'oligarchie, gauche et (fausse) droite confondues, manipule l'opinion. Par exemple, elle cache l'origine des délinquants. Le moyen : ça vient de loin. En 44-45 une clique pourrie a pris le pouvoir. Par un coup de maître, s'emparant de toute la presse (nationalisations), créant le monopole d'État de radio-tv, elle s'assurait que la vraie droite et la gauche nationale (ses adversaires) ne pourraient plus ni acheter ni créer des moyens importants d'information, s'en garantit la maîtrise totale. D'où la « pensée unique » et presque tous les élus pour cette clique et ses héritiers. C'est ainsi qu'on promeut le pire. La décolonisation, l'abandon de l'Algérie, l'immigration sans limite ! L'avortement, un droit ! L'homosexualité, l'éducation sexuelle des enfants, futures normes, le mariage homo etc. Ces manipulations sont tellement efficaces que lors des cérémonies du 8 mai ou du 11 novembre, au cours desquelles on honore la Patrie et ceux qui sont morts pour elle, pas un des intervenants qualifiés, même pas notre Maire, n'ose flétrir l'immigration illimitée, pourtant danger évident pour la France !
Charles GALTIER. «chgaltier@wanadoo.fr»

FOCUS

DÉCOGÉLY

Le spécialiste de la décoration !

La rédaction du Dialog' est allée à la rencontre de Stephan Oriol, un jeune entrepreneur saint-gillois, qui a toujours vécu sur notre commune. En septembre 2016, il a ouvert les portes de sa propre entreprise de décoration, au sein du Pôle d'activités du Combals. Plus qu'un magasin, DécoGély est un lieu d'expertise et d'échange.

Stephan Oriol a toujours eu en lui cette envie d'entreprendre. Il a également développé dès son plus jeune âge, une grande passion pour la décoration. Il faut dire qu'avec un grand-père peintre solier et un père entrepreneur du second œuvre, il a été parfaitement encadré ! Avant de créer sa société, Stephan Oriol fut pendant trois ans Chargé d'affaires au sein d'une entreprise de peinture, sol et travaux de décoration, lui permettant ainsi de consolider ses compétences. À ses côtés, Béatrice Prat est en charge de "la partie gestion" et l'accueil de la clientèle, ce qui lui permet aussi, « de pouvoir réserver des créneaux horaires, à tous ceux qui souhaitent un accompagnement plus spécifique pour leurs projets ».

Des matériaux, des conseils et des services pour concrétiser vos projets

DécoGély bénéficie d'une surface de vente de 100 m² répartie par produit. En entrant, vous trouvez un espace sol intégrant une grande table de travail, pour présenter les échantillons et discuter des projets, un autre, pour réaliser les teintures et enfin, une grande zone de libre-service, pour l'outillage et les matériaux. L'ensemble est sublimé par un aménagement moderne, épuré et coloré, qui met en valeur certaines



techniques de décoration : table artisanale issue d'une association béton/bois/fer, plafond tendu, pans de murs entiers aux couleurs vives... Stephan Oriol a d'ailleurs le projet d'instaurer un partenariat avec une décoratrice d'intérieur, pour faire évoluer régulièrement l'embellissement et l'agencement du lieu. Si la majeure partie de son chiffre d'affaires est réalisée auprès des professionnels, il souhaite accompagner encore davantage de particuliers dans la réalisation de leurs travaux. « Ils doivent pouvoir accéder à des produits de qualité supérieure, à un tarif compétitif », nous explique Stéphane Oriol. Il est vrai que l'utilisation de produits dits "professionnels", « est la garantie d'un bon rendu, "qui dure dans le temps" ». Il veut même aller encore plus loin, en développant un réseau de spécialistes, qui permettrait à ses clients d'être conseillés et orientés vers le bon interlocuteur.

« Nous sommes là pour les aider à exprimer leurs attentes, dans le but de finaliser leurs projets, puis de les accompagner ». Pour cela, l'échange et le partage sont au cœur des préoccupations.

« C'est chose aisée de faire rêver les gens, leur permettre de concrétiser leurs rêves est en revanche plus ambitieux. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé. »
DécoGély

DécoGély

Pôle d'activités du Combals
35, place de la Scierie - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tél. 04 99 66 92 26 - contact@decogely.fr

A votre service depuis 1978
Atelier 19
Stores - Menuiseries - Pergolas
490 route de Mauguio - Les Garrigues
34130 Saint-Aunès
04 67 60 65 72 www.atelier19.fr

Kilos en trop ?
Grignotage • Insomnie • Stress
Ménopause • Post grossesse...
Naturhouse
Ma solution !

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan diététique offert*

suivi diététique | naturhouse.fr

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

SAINT GELY DU FESC • 04 67 59 66 09
Centre Commercial Le Forum

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.

MONETXPO

Samedi 24 et dimanche 25
Espace Georges Brassens
De 10h à 19h (samedi) – 18h (dimanche)

Le temps d'un week-end, la Salle polyvalente Espace Georges Brassens prendra la forme d'un immense lieu d'exposition haut en couleurs ! L'Association Artistique Monet (AAM) vous invite à venir découvrir les différentes productions réalisées par ses adhérents au cours de l'année 2016-2017.

Au total, plus de 400 œuvres classées par ateliers seront présentées à votre regard critique. Peinture classique, aquarelle, technique mixte, dessin classique et appliqué, manga, modelage, sculpture, histoire de l'art... vous admirerez la maîtrise des différentes techniques artistiques enseignées au sein de l'association. Après avoir longuement contemplé ces réalisations, vous pourrez indiquer vos coups de cœur, grâce à un vote, dont le résultat final désignera les différents prix public, enfants et adultes. Un prix de la création sera quant à lui remis par un jury composé de professionnels.

Exposition des professeurs

Du mardi 20 au mardi 27 juin
Salle d'exposition de la Frégère
De 11h à 13h et de 15h à 19h (sauf le vendredi matin)

Les œuvres des élèves ne pourraient exister sans l'investissement des professeurs de l'AAM. Vous êtes donc conviés à venir les rencontrer, pour échanger autour de l'art et peut-être même les rejoindre dès la rentrée prochaine !

Prix public

Pour les adultes :

- peinture (huile, acrylique, mixte)
- dessin, pastel
- sculpture/modelage

Pour les enfants :

- dessin/peinture 6-10 ans
- dessin/peinture 10-18 ans
- sculpture

Infos : www.association-artistique-monet.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE - 36^e édition

Mardi 20 juin

Pour fêter la musique en famille et entre amis, la municipalité et ses associations se mettent au diapason pour vous offrir une programmation de qualité, riche et éclectique. Et il y en aura pour tous les goûts : jazz, variété pop rock et internationale, classique, chanson française, chant chorale...



Place de l'Affenage

- 18h30 - 19h00 : École de musique Le Diapason - guitare
19h00 - 20h30 : École de musique Le Diapason : élèves de la classe de chant (Solos, duos et ensemble vocal "Les Diapasons du chœur")
20h30 - 22h00 : Groupe Déviation (jazz)
22h00 - 22h30 : "Lisa and the boys" (variété pop rock)
22h30 : Stef Dol (variété internationale)

Église et parvis

- 19h00 - 19h30 : École de musique Le Diapason (intérieur) Cathy Couderc et ses élèves (flûte traversière)
19h30 - 20h30 : École de musique Le Diapason (intérieur) Récital de piano avec Olga Romanovskaïa autour des œuvres de Mozart, Schubert, Albinoni, Caccini, Haendel, Bach.
20h40 - 21h10 : Chorale Chœur Battant (intérieur)
21h15 : Chorale Chœur Battant (parvis)

Mail de la Devoiselle

- 19h30 : Fifty One's (variété pop rock)

Théâtre de Verdure

- 18h00 - 19h00 : L'incroyable Tic Tic Boum (groupe d'enfants – reprises et composition de variété pop rock) Les petits joueurs (chorale d'enfants)
19h00 - 19h30 : Chorale Mosaïque Chœur du Pic
19h30 : J'ai rendez-vous avec vous (scène ouverte autour de la chanson française)

Programme

AGENDA

JUIN

Vendredi 16

Pause-culture organisée avec le concours de la municipalité. "Y a-t-il une vertu de l'oubli ?" Intervenant Maurice Vidal. Restaurant Les Coulondrines, à 19h. Entrée libre
Voir Dialog' de mai 2017

Samedi 17

Opération Saint-Gély nature propre. Organisée par l'association des Chasseurs de Saint-Gély, avec le soutien de la municipalité et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
Rendez-vous à 7h30 sur le parking de la Rompude. De 7h30 à 12h - Voir page 2

40 ans du judo club Saint-Gillois

Salle polyvalente Espace Georges Brassens
- de 8h30 à 12h : passage de grades
- de 13h30 à 17h : cours animés par des champions
- de 17h30 à 19h30 : démonstrations
Voir page 5

Tournoi de tennis de table organisé par le PSGCTT
Salle de la Rompude, de 14h à 18h

Samedi 17 et dimanche 18

Auditions organisées par le Diapason
Salle culturelle Espace Georges Brassens
Le samedi à 18h, le dimanche à 16h30. Entrée libre

Mardi 20

Fête de la musique organisée par la municipalité
Place de l'Affenage, Mail de la Devoiselle...
Voir ci-dessus

Du mardi 20 au mardi 27

Monetxpo - Expositions des professeurs de l'Association Artistique Monet
Salle de la Frégère, de 11h à 13h et de 15h à 19h (sauf le vendredi matin). Voir ci-dessus

Jeudi 22 et vendredi 23

Représentations théâtrales organisées par Arts Vivants
Salle culturelle Espace Georges Brassens – jeudi à partir de 19h (3 pièces jouées par les enfants/ados) et vendredi à partir de 19h30 (2 pièces jouées par les grands ados et adultes). Entrée libre. Voir page 5

Samedi 24 et dimanche 25

Exposition d'œuvres "Monetxpo" organisée par l'Association Artistique Monet
Espace Georges Brassens, de 10h à 19h (samedi) – 18h (dimanche)

Samedi 24

Concert de la chorale Mosaïque Chœur du Pic
Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h30.
Participation libre.
Voir page 5

Mercredi 28

Gala de GRS et de modern jazz, organisé par le Foyer rural
Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 20h.
Entrée : 6 €

Vendredi 30

Gala de danse de salon, orientale et zumba, organisé par le Foyer rural
Salle culturelle Espace Georges Brassens, dès 19h30.
Entrée : 6 €

JUILLET

Samedi 1^{er} et dimanche 2

Gala de danse organisé par Je danse
Salle culturelle Espace Georges Brassens. Entrée : 8 €
Samedi : 20h30 (danse classique)
Dimanche : 15h (danse classique), puis à 20h (jazz et street jazz)

Vendredi 7

Marché nocturne organisé par Cœur de village
Grand'Rue et place de l'Affenage, de 17h à 23h

Jeudi 13

Fête du 14 juillet
21h00 : distribution de lampions sur le parking du Forum
21h45 : retraite aux flambeaux animée par "Canibal trio"
22h30 : feu d'artifice sur le stade Jérôme Zammit
23h00 : bal Républicain avec l'orchestre "Mistral"

Vendredi 14

Fête du 14 juillet
11h20 : rassemblement en Mairie avant le dépôt de gerbe à la Stèle du souvenir

GGL AMENAGEMENT

LA MARQUE du terrain à bâtir

100% terrain à bâtir

www.ggl-groupe.com
0 499 614 514

SAUR

DISTRIBUTION ET GESTION DE L'EAU

Secteur Cévennes Pic St-Loup
Rue de l'Aven - ZAE Les Verries
34985 SAINT-GÉLY-DU-FESC CEDEX

Travaux d'équipement et de canalisation • Gestion des boues d'épuration
Entretien des fosses septiques • Services aux industriels • Irrigation

SERVICE CLIENTÈLE : 04 34 20 30 01

www.saur.com

ST-GÉLY PRATIQUE

ALLO LA MAIRIE...	(NUMEROS DIRECTS)
ACCUEIL-RENSEIGNEMENTS :	04 67 66 86 00
ANIMATION JEUNESSE ET SPORT :	04 67 66 86 08
COMMUNICATION :	04 67 66 86 09
FINANCES :	04 67 66 86 10
URBANISME :	04 67 66 86 15
ÉQUIPEMENTS :	04 67 66 86 16
	06 86 68 90 75
POLICE MUNICIPALE :	06 86 68 90 75
CABINET DU MAIRE :	04 67 66 86 02
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :	04 67 66 86 03
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :	04 67 66 86 03
TÉLÉCOPIE :	04 67 66 86 27
ADRESSE INTERNET : www.saintgelydufesc.com	
ADRESSE COURRIEL : mairie@saintgelydufesc.com	
EN CAS D'URGENCE...	
MÉDECINS DE GARDE :	15
PHARMACIES DE GARDE (24h/24 et 7j/7) :	3237
GENDARMERIE :	04 67 91 73 00
URGENCE SÉCURITÉ GAZ (n° vert) :	0800 47 33 33